

En Europe, sur une population de 405 000 000 d'hommes, il y a 193 619 511 catholiques; en Océanie, sur 7 500 000, il y a 1 110 488 catholiques; aux Etats-Unis, sur 92 000 000, il y a 14 618 761 catholiques; au Canada, sur 7 200 000, il y a 2 563 579 catholiques; en Afrique, sur 150 000 000, il y a 3 496 262 catholiques, avec 1700 missionnaires; en Asie, sur 884 490 990, il y a 12 117 754 catholiques, avec 4656 missionnaires. (1)

En résumé, nous savons que la population du globe terrestre est aujourd'hui de 1 600 000 000 d'hommes. De ce nombre retranchons 300 000 000 de catholiques (2); puis, en admettant qu'il y a 300 000 000 de schismatiques et d'hérétiques qui appartiennent à l'âme de l'Eglise, nous pouvons dire qu'il reste 1 000 000 000 d'hommes qui ne participent pas encore effectivement aux mérites de la passion du Christ. (3)

Cependant il est bien vrai que le Christ est mort pour tous les hommes et qu'il n'en a exclu aucun du bienfait de la

(1) Vraiment, que peuvent faire 4656 missionnaires répandus sur le vaste continent d'Asie, cinq fois plus grand que les Etats-Unis, pour évangéliser 884 490 990 infidèles ?

Songez-y un peu. Ces 4656 missionnaires doivent pourvoir aux besoins de 100 archidiocèses, diocèses, vicariats, préfectures apostoliques, missions, etc. Il leur faut prendre soin de 116 séminaires, desservir 15 000 églises et chapelles, 380 maisons de frères qui sont occupés à l'enseignement, 488 maisons de religieuses, 10 000 écoles qui ont besoin de surveillance, 237 maisons d'éducation pour les jeunes gens, 700 orphelinats, 116 hôpitaux, 162 autres institutions de charité, et s'occuper de la direction de quelques imprimeries. En vérité, combien y en a-t-il qui peuvent se dévouer à l'œuvre d'évangélisation ou de conversion proprement dite ? Cf. *The Workers are few*, p. 54, Translated from the Italian of Rev. P. Mauna, by Rev. J. McGlinchey, 41 Mallen st., Boston, Mass.

(2) 263 000 000, suivant le dernier rapport de l'œuvre des missions.

(3) Nous ne voulons toucher ici, ni de loin ni de près, à la question du nombre des élus. Nous faisons remarquer seulement comment saint Thomas répond à la question : *Utrum peccatum veniale possit esse in aliquo cum solo originali*. . . Dicendum quod impossibile est quod peccatum veniale sit in aliquo cum originali peccato absque mortali. . . cum vero usum rationis habere inceperit, non omnino excusatur a culpa venialis et mortalis peccati, sed primum quod tunc homini cogitandum occurrit, est deliberare de seipso : et si qui lem seipsum ordinaverit ad debitum finem per gratiam consequitur remissionem peccati originalis ; si vero non ordinat seipsum ad debitum finem, secundum quod in illa aetate est ex parte discretionis, peccabit mortaliter, non faciens quod in se est : et ex tunc non erit in eo peccatum veniale sine mortale, nisi postquam totum fuerit sibi remissum per gratiam. (Ia 2æ, q. 89, a. 6.)